

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 janvier à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes à Nedde, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE
Date de convocation du Conseil Communautaire : 22 janvier 2026

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
34	20	6	6	2	1

Membres présents : ANOMAN Matthieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, DELEFOSSE Laurent, ECHASSERIEAU Vincent, GAGNAIRE Gilles, GORGE Christine, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SUDRON Frédéric, THEYS Michel.

Membres ayant donné pouvoir : SIMON Philippe à BRUN Patrick, DUMONT SAINT PRIEST Hubert à BIDAUD Jean-Michel, GASCHET Gérald à BOSDEVIGIE Jean-Pierre, MALET Patrick à MUZETTE Thierry, CHADELAUD Michel à PAQUET Laurent, MARQUES Evelyne à BAUDEMONT Dominique

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : CHABANAT Christine, COUPET Georges, DUGAY Marie, COLIN Juliana, LEVET Elise, LOURADOEUR Patricia

Membres absents : SIMON Isabel, GORA Richard,

Secrétaire de séance : Mélanie PLAZANET

FINANCES

Délibération n° C004-2026 : Demande de subvention rénovation énergétique – SOLIHA

Dans le cadre de l'aide « aux projets de travaux de rénovation énergétique des propriétaires occupants » mise en place par le CD87 au titre du PDH, il y a lieu de valider la demande d'aide concernant Mme DE VULPIAN de Beaumont du Lac Villa Hélène.

Le montant des travaux s'élève à 71 878 € et les frais d'AMO à 1 600 €.

Le montant global des subventions s'élève à 51 500 € pour les travaux dont une demande subvention pour la CCPV de 500 €.

Le mont global des subventions pour l'AMO s'élève à 1 600 €.

Il est proposé au Conseil communautaire d'accorder une subvention de 500 € à Mme DE VULPIAN Cécile.

Les membres du Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 26 voix Pour, décident d'accorder une subvention de 500 € à Mme DE VULPIAN Cécile.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 02 février 2026

Le Président,

Jean-Pierre BOSDEVIGIE

Acte rendu exécutoire le : - 3 FEV. 2026

Publié le : - 3 FEV. 2026

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
37120 EYMOUTIERS